

**AVIS DE CONVOCATION
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2021-2022**

DATE : Le jeudi 21 octobre 2021
HEURE : 19 h 00
LIEU : Par visioconférence (Zoom)

En cas d'absence, veuillez en aviser M^{me} Laurie Lechasseur au secrétariat de l'école : 724-3553, poste 6410.

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et présentation des membres du CE 2021-2022	
2. Lecture et adoption de la proposition d'ordre du jour	
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance ordinaire du 15 juin 2021 3.1 Suivi au procès-verbal	Doc. joint
4. Procédure d'élection des officiers Nomination des officiers du conseil pour l'année 2021-2022 (art. 54) - le ou la président(e) (art. 58) - le ou la vice-président(e) - le ou la secrétaire - le ou la trésorier (ère) - les représentants(es) de la communauté - les représentants des utilisateurs du service de garde La Nacelle Compléter le formulaire de dénonciation d'intérêt (art. 70)	
5. Informations de la direction de l'école 5.1 Retour depuis la rentrée scolaire 2021-2022 5.2 Suivi concernant les mesures sanitaires liées à la Covid (tests rapides) 5.3 Clientèle 2021-2022 5.4 Changements au régime pédagogique 5.5 Suivi du projet éducatif 5.6 Campagne de financement des agrumes 5.7 Suivi concernant les travaux dans l'école 5.8 Formation pour les membres du CE	
6. Propositions de la direction nécessitant une décision 6.1 Projet de calendrier des rencontres du conseil d'établissement 2021-2022 (art.67) 6.2 Révision et adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022 (art.67) 6.3 Temps alloué aux matières (grille-matières) 6.4 Demandes d'autorisation pour les sorties éducatives (approbation)	Doc. joint Doc. joint Doc. joint Doc. joint
7. Parole aux divers représentants 7.1 Public 7.2 Trésorerie 7.3 Représentant au comité de parents 7.4 Personnel enseignant 7.5 OPP 7.6 Représentant(s) de la communauté 7.7 Représentant(s) des usagers du service de garde La Nacelle	
8. Divers 8.1	
9. Évaluation de la rencontre	
10. Levée de l'assemblée (Fin prévue à 21 heures)	